Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 23 Mai 1900. No. 27.

ABONN[...] La Bibliothèque du Parlement
Canada et Etats-Uni[...] année
Europe (compris le port)...[...]2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne...............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBE & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.



Notes Politiques

Au dîner offert par les députés libéraux à Sir Richard Cartwright, M. Laurier s'est permis, au témoignage du "Free Press," d'Ottawa, l'organe de ces messieurs, le persiflage suivant, afin d'etouffer un peu le prochain candidat libéral dans Ottawa, M. Bill Hutcheson:

"A la dernière élection, l'un des principaux sujets de discussion était le "Bill" réparateur. Or, l'histoire rapporte que quelqu'un ayant demandé à un prêtre catholique romain bien connu ce qu'il pensait du Bill réparateur, ce prêtre aurait répondu: "Le Bill réparateur ne m'est de rien, c'est Bill Hutcheson qu'il me faut".

Ce que dit là M. Laurier sonne le faux, comme lui-même, du reste. Un prêtre catholique ne se serait pas ainsi exprimé. Le "Journal", de Montréal, met M. Laurier au défi de nommer ce prêtre. Le premier ministre se gardera bien d'accepter ce défi. Au fond, c'est lui, M. Laurier, qui ne voulait pas du Bill réparateur, mais qui tenait certes beaucoup à M. Hutcheson, adversaire du Bill réparateur.

***

Le rapport de la Commission montre ce que M. Greenway entendait faire des $300,000 qu'il voulait soutirer du fonds des terrains scolaires. M. Greenway se proposait ni plus ni moins que de s'en servir, non pour le bénéfice des écoles, mais pour le bénéfice de sa caisse, trouée sur tous les côtés.

***

Nous demandons pardon à nos amis libéraux de rapporter le mot suivant. Nous admettons qu'il est agaçant pour eux, mais il est d'un vieux libéral, M. Burrill, de Yarmouth, dans la Nouvelle-Ecosse. Voici ce qu'il dit:

"Le gouvernement libéral est le plus grand hâbleur que le monde ait vu. Depuis son arrivée au pouvoir, il a violé toutes les promesses que les libéraux avaient faites au peuple avant les élections. Rien ne me ferait plus plaisir que d'apprendre sa défaite dans tout le pays. C'est mon idée qu'il sera cruellement battu dans la Nouvelle-Ecosse, et que les autres provinces vont en faire autant".

***

"L'Evénement" vient d'atteindre sa 34e année.

Fondé en 1867, par M. Hector Fabre, maintenant commissaire canadien à Paris, et M. Siméon Marcotte, le gérant actuel, le premier numéro parut le 13 mai, mais il portait la date du 15.

La fondation de "l'Evénement" a coïncidé avec la Confédération. Nous présentons nos télicitations et nos souhaits au grand confrère.

***

Tout le monde s'étonne de la vigueur de Sir Charles Tupper. Entré à la chambre à 3 heures de l'après-midi, jeudi, il est resté à son siège tout le temps du débat jusqu'à 7 hrs le lendemain matin, à l'exception de l'heure du dîner. A quatre heures et demie du matin, il se levait et prononçait d'une voix puissante, l'un de ces discours vigoureux pour lesquels il restera célèbre.

***

Un exemple de l'honnêteté des organes libéraux!

Le gouvernement présentait la semaine dernière un bill pour soumettre la graine de lin à l'inspection. Mais ce bill ne s'appliquait qu'au Manitoba. Quelques sénateurs ont pensé que ce qui était bon pour le Manitoba le serait aussi pour les autres province, et ont fait une proposition à l'effet d'étendre à tout le Dominion cette mesure. Voilà tout. Nul ne s'est opposé au bill. On a voulu simplement perfectionner une législation mal dirigée et sur laquelle le gouvernement sera obligé de revenir à une session subséquente, Tout de suite, le "Free Press", aussi stupide et malhonnête aujourd'hui qu'il a été honnête autrefois, part de là pour soulever un cri de parti et accuser les sénateurs Perley et Bernier d'avoir fait froide épaule à leur province. Nous voudrions bien savoir quel tort cela aurait pu faire à la province du Manitoba que l'inspection de la graine de lin fut étendue à tout le Dominion, et non pas restreinte seulement à notre province. M. Watson lui-même que le "Free Press" signale à l'admiration de ses lecteurs, interrogé précisément sur ce point, a répondu carrément que cela ne nuirait aucunement au Manitoba.

Mais non. Dans ce camp-là, il faut faire de la partisannerie politique avec tout, même avec les choses les moins susceptibles d'un pareil usage, et discréditer quand même les hommes en faussant leur attitude et leurs intentions! Quelle aggrégation de hâbleurs!

***

Notre récent article invitant les catholiques à secourir nos frères de Winnipeg dans le soutien de leurs, écoles a produit un bon effet dans la province de Québec. Un grand nombre de journaux ont eu l'obligeance de le réproduire et de le commenter de manière à nous faire espérer que nous pouvons compter sur les compatriotes de la province-mère, dont le premier acte, du reste, sera probablement de châtier par la défaite les hommes qui nous ont trahis en 1896.

A L'ACADÉMIE STE-MARIE

Lundi soir, à 8 heures, il y avait examen de musique des élèves à l'Académie Ste-Marie, de Winnipeg. Mgr Langevin était présent. Les parents des élèves et des amis de l'institution formaient une assistance d'élite.

Les révérendes Sœurs de Jésus-Marie ainsi que leurs élèves peuvent se féliciter, car l'audition a eu un magnifique succès. Cinq pianos ont constamment joué à la fois; le même morceau exécuté simultanément par plusieurs prenait plus de relief, se nuançait mieux et produisait le plus bel effet; c'était quelque chose de gracieux et de ferme en même temps. Il est telf et tels de ces morceaux qui ont été enlevés avec une ardeur, un brio et un entrain ravissants: les doigts volaient sur le clavier.

Il y a eu aussi du chant très intéressant. "The Master and the Pupil," par Melles B. Macdougall et N. Crown; "The Blind Girl on the Harp," par Melle Macdougall, et un autre morceau par Melle B. Hazel ont été bien appréciés.

A l'issue de l'examen, une adresse a été présentée à Sa Grandeur et à l'auditoire par Melle G. Georgeson.

Mgr Langevin a répondu par une charmante improvisation où le rire et les conseils s'entremêlaient agréablement.

Nous présentons nos cordiales félicitations aux révérendes Sœurs de Jésus-Marie et à leurs élèves.

REVUE DE LA PRESSE

"La Vérité" de Québec, s'exprime ainsi à propos de M. Laurier, que les libéraux veulent faire passer pour le bienfaiteur de la minorité:

"Pendant la campagne électorale de 1896, notamment à Saint-Roch de Québec, sir Wilfrid Laurier a promis que s'il arrivait au pouvoir il s'empresserait de nommer une commission royale, à la tête de laquelle il mettrait sir Oliver Mowat, pour étudier et règler la question au moyen de la conciliation à la satisfaction des intéressés; que si, par impossible, la conciliation ne réussissait pas, il aurait recours aux moyens que la constitution mettait à sa disposition.

Il est clair que sir Wilfrid Laurier n'a rien fait de tout cela.

Il n'a pas nommé de commission.

Il n'a pas réglé la question par la conciliation.

Il ne l'a pas réglée par les moyens constitutionnels.

Les catholiques manitobains n'ont pas leurs écoles séparées, ni rien qui ressemble à des écoles séparées.

La question n'est donc pas réglée à la sa satisfaction des intéressés."

Le Manitoba.

Mercredi. 23 Mai 1900

La Reine Victoria

Demain, Sa Majesté la Reine Victoria célèbrera le quatre-vingt-unième anniversaire de sa naissance; elle occupe le trône d'Angleterre depuis 63 ans. Son règne est l'un des plus glorieux dont les annales de l'histoire fassent mention; à l'heure actuelle cependant, la couronne royale pèse plus lourdement sur la tête de notre souveraine et des événements d'une gravité exceptionnelle affligent son cœur: ses soldats sont engagés dans une lutte à mort sous le soleil brûlant d'Afrique, plusieurs millions de ses sujets agonisent de faim dans les Indes, et une notable partie de la population canadienne, loyale à la couronne et fidèle aux institutions établies, est lésée dans des droits inaliénables.

Puisse notre souveraine voir bientôt la fin de ces calamités qui l'accablent; puissent les conflits sanglants se terminer bientôt, le bien-être revenir chez les affamés, et la paix dans la justice renaître pour les opprimés.

DIEU SAUVE LA REINE !
GOD SAVE THE QUEEN !

Les Dernières Perfidies

Quand M. Laurier, après avoir repoussé le Bill réparateur, est arrivé au pouvoir et qu'il a commencé son rôle d'endormeur à notre égard, il a d'abord invité les catholiques du Manitoba à la paix, à la conciliation avec M, Greenway, nous laissant entendre que nous nous en trouverions bien pour le rétablissement de nos droits.

Les catholiques n'ont pas refusé ce moyen. Ils sont allés si loin dans la voie de la conciliation que la "Vérité" a pu dire "que les concessions lui paraissaient venir d'un seul côté, celui de la minorité". Bref, un apaisement s'est fait.

Or, que fait maintenant M. Laurier?

Après nous avoir demandé et, par ruse, obtenu de nous une trève, il se retourne et annonce au public que les catholiques approuvent son règlement, en sont contents et ne demandent plus qu'à vivre en paix sous le régime des lois scolaires fabriquées par ses amis, les Greenway, les Martin, les Sifton.

Et sur quoi appuie-t-il son assertion?

Ni plus ni moins que sur l'attitude conciliatrice des catholiques, adoptée par eux sur la demande même de M. Laurier et uniquement pour lui donner la facilité de porter remède—un remède efficace, légal et permanent à nos maux.

En d'autres termes, M. Laurier nous a dit: "Immobilisez-vous, je vous en prie; je vous ouvrirai les portes".

Puis, au public, il dit: "Voyez! Les catholiques ne bougent plus; ils sont contents d'être là où ils sont, c'est-à-dire dehors; pas n'est besoin de leur ouvrir les portes, par conséquent."

C'est tout à fait comme le riche qui dirait à un pauvre souffrant de la faim et réclamant un morceau de pain, du pain que ce riche lui a volé: "Cessez vos cris, mon ami, je vais vous faire servir un bon plat"; et puis qui. voyant que sur la foi de cette promesse extérieurement alléchante, le pauvre garde la paix, se tournerait du côté de ses domestiques et leur dirait: "Inutile de vous déranger! Vous voyez; il ne dit plus rien: il est évidemment content et renonce au plat savoureux que je lui ai promis! On s'accoutume à ne pas manger!"

Le pauvre, c'est nous; le pain, ce sont nos droits; le riche, ce sont les chefs libéraux qui nous ont dépouillés!

Et ces derniers ricanent à notre nez de notre détresse!

Y aura-t-il encore des catholiques pour se laisser prendre dans les traquenards de ces chefs si accommodants avec nos ennemis, et si peu soucieux de nos droits et de nos libertés religieuses, nationales et constitutionnelles?

A Ottawa

Les secours aux incendiés d'Ottawa et de Hull sont aujourd'hui de 750,000 piastres; trois quarts de million. Ajoutez à cela les assurances.

Assurément, si ces secours sont bien administrés, il restera des pertes, mais il ne peut pas y avoir de misère. Tant mieux pour les malheureuses victimes de l'incendie. Ce déploiement de génerosité fait du bien au cœur.

Mais une pensée nous vient à ce sujet.

Les infortunes temporelles sont à coup sûr intéressantes et dignes des plus grandes sympathies.

Mais les infortunes qui touchent à l'âme sont audessus de toutes. C'est surtout à l'occasion de celles-ci qu'il faut faire des sacrifices. Ne pas le reconnaître ne serait pas conforme à nos croyances religieuses.

Or, l'éducation chrétienne de la jeunesse touche à l'âme des enfants, à l'âme des générations actuelles et futures.

Pourquoi ne pourrions-nous pas espérer, nous, catholiques du Manitoba, sur des secours portant la même empreinte de générosité, pour le soutien d'écoles catholiques, où il en est besoin, afin de mettre l'enfance hors de l'atteinte des flammes de l'indifférence et de l'incrédulité qui s'échappent de l'école neutre?

Nous avons déjà éprouvé cette générosité, et notre sentiment est que nous pourrions encore nous y fier.

***

L'adoption des différents items du budget ne va pas vite. On pourrait croire que les députés s'attardent à regarder pousser les feuilles et les autres verdures; ce qui ne va pas très vite non plus.

Mais non! Les députés ont malheureusement d'autres spectacles à contempler que celui de la belle nature s'épanouissant aux chauds rayons d'un soleil printanier.

***

L'examen du budget est entremêlé d'incidents, dont quelques-uns, en argot parlementaire, prennent le nom de "scandales." Telle est l'administration du Yukon, dont Sir Charles Hibbert Tupper promet de nous parler encore; telles sont les fraudes incontestables dont sont entachées les élections de West-Huron et de Brockville.

L'an dernier, une enquête fut demandée touchant ces élections. Elle fut d'emblée accordée. C'est le comité des Privilèges et Elections qui fut chargé d'éclaircir le mystère. De nombreux témoins furent entendus, lesquels établirent sans possibilité de doutes qu'une vaste conspiration existait dans le pays pour enlever, coûte que coûte les élections partielles. Mais le comité ne put terminer son œuvre; et cette année, l'opposition demande que l'enquête soit continuée. Or, le gouvernement, d'apparence si prêt à laisser faire le jour sur ces fraudes, s'y refuse obstinément cette année.

Qu'il soit nécessaire d'aller au fond de ces iniquités, c'est évident, même pour le gouvernement. Pourquoi s'y refuse-t-il?

L'opposition assure que c'est parce que des membres éminents du parti libéral, peut-être même des ministres, s'y trouveraient compromis.

Le gouvernement, de son côté, allègue principalement deux raisons: d'abord, c'est trop tard; et puis, il y a les tribunaux; c'est devant ceux-ci que cette cause aurait dû être conduite.

L'opposition répond: "Comment se fait-il que l'an dernier, vous avez admis la légitimité d'une enquête devant le comité des Privilèges et Elections, et que cette année, ce n'est plus ça."

La réponse est plausible. Le solliciteur-général, M. Fitzpatrick, l'a d'ailleurs admis.

Quant à la date de la demande d'enquête, M. Borden, de Halifax, avocat distingué, réplique fort à propos: "J'ai fait ma proposition dès le treizième jour de la session; c'est-à-dire au commencement. Le gouvernement, par une série de manœuvres, l'a sonstraite à la considération de la chambre; aujourd'hui l'on voit pourquoi. Le gouvernement est effrayé; il s'est aperçu de la culpabilité de ses amis; il veut les protéger et refuse l'enquête."

C'est ainsi que les députés de West-Huron et de Brockville occupent irrégulièrement des sièges au parlement.

Malgré ce refus du gouvernement, les faits viennent au jour par la voie de la presse.

L'une des fraudes commises à ces élections consistait à supprimer les bulletins des électeurs conservateurs et à leur substituer des bulletins marqués d'avance en faveur du candidat libéral. Un agent spécial était chargé de voir les différents officiers rapporteurs et de leur donner des leçons dans l'art de faire disparaître les bulletins et l'on payait cinq piastres à chaque officier-rapporteur pour chaque bulletin substitué.

C'est au peuple à dire s'il entend approuver de pareilles fraudes et le gouvernement qui s'en fait le complice en cherchant à couvrir de son manteau protecteur les agents coupables.

***

M. Richardson, de la "Tribune" de Winnipeg, et député de Lisgar, a déclaré que l'enquête demandée devait être accordée et qu'il ne supportera pas le gouvernement dans les efforts que fait celui-ci pour la supprimer. Ce discours a fait sensation.

***

Finalement, pour amortir le coup, Sir Wilfrid Laurier accepte la suggestion de M. Foster, de nommer au moins une commission d'enquête composée de juges pour examiner les cas de corruption Mais on se demande à quand la commission? A quand le rapport?

Le gouvernement espère bien qu'il aura coulé beaucoup d'eau au pied de la falaise sur laquelle sont perchés les édifices parlementaires, avant que cette commission n'ait eu le temps de faire connaître le résultat de ses travaux.

En somme, cette mesure était presque une douche lancée sur les épaules de ses partisans qui, depuis huit jours, s'évertuaient à crier qu'il n'y avait pas lieu de faire une enquête, attendu qu'il n'y avait absolument rien au fond des accusations portéea par l'opposition.

Le vote a été favorable au gouvernement. La séance durant laquelle ce vote a été pris a duré toute l'après-midi de jeudi et toute la nuit suivante.

Ode Champêtre

Le rédacteur de "L'Echo de Manitoba" devient poétique.

"Comme un bœuf maigre," tel est le titre d'un épître élogieux qu'il décerne gracieusement au directeur de notre journal.

Nous avons eu l'audace de l'appeler "muscadin." Inde iræ! De là un dithyrambe d'un esprit et d'un goût des plus raffinés, chanté sur une lyre fêlée, dont les sons mélodieux s'harmonisent et se perdent dans les mugissements d'un "bœuf maigre!" Couvre-toi la figure, O Horace! Il fallait notre siècle et Henri d'Hellencourt pour briser ta couronne!

Quel outrage! Y croiriez-vous?

Nous empruntons de "L'Echo":

Pris d'un nouvel accès de rage un jeune écervelé, frais émoulu des bancs du collège, où il a usé nous ne savons combien de paires de culottes!!! Un jeune présomptueux doué d'un fier toupet et d'une rare inconscience a aboyé comme un 'bœuf maigre'—quel est superbe cette échappée géniale!—contre M. d'Hellencourt qui a porté pendant dix ans l'uniforme d'officier et a pendant sept ans lutté en sa qualité de colon avec toutes les misères de la vie agricole. Et dire que ce jeune blanc-bec, qui insulte ainsi cette vieille moustache, n'a jamais touché une hache de sa vie, qu'il n'a jamais mis la main à une charrue. Quelle ignominie!

Si M. d'Hellencourt voulait nous dire maintenant combien il lui a fallu de temps pour calmer ses nerfs et prendre son état normal après un tel débordement de surexcitation, nous lui serions très reconnaissants.

Faites-vous mettre de la glace sur les tempes, cher ami, et tenez-vous les pieds chauds, car vous êtes sûrement malade; et quelle perte ce serait pour l'armée et la cause agricole si vous alliez vous laisser terrasser par une maladie incurable!

Nous invitons les amis du gentil et suave Henri à lire attentivement l'ode au "bœuf maigre.

Quand ils s'y seront délectés suffisamment, ils pourront aviser aux moyens de conserver au siècle futur ce favori de la muse.

Prélude de la Défaite

Les libéraux ont une peur affreuse de perdre le pouvoir à Ottawa. La défaite de M. Greenway ici a jeté la consternation et l'alarme dans le camp rouge. Les grands journaux du parti, et par conséquent ceux qui ont les plus grandes dents pour mieux manger au ratelier ministériel, sonnent le rappel sous les drapeaux, toujours de plus en plus dégarnis et déconsidérés.

Ecoutez le "Globe," de Toronto:

"Il est temps, plus que jamais, d'entreprendre ce travail d'organisation......"

Et puis le "Soleil," donc:

"Nous ne voulons pas être alarmiste. Mais quand l'ennemi est aussi actif, ce serait de la témérité que de rester les bras croisés."

....

"Si l'argent est le nerf de la guerre, l'organisation est le succès de toute élection.

"Le parti qui remet tout au dernier moment est presque sûr d'être battu à l'avance."

Vous êtes mal à l'aise, n'est-ce pas, Messieurs? Vous pouvez l'être, car vous allez perdre......

Un Fameux Canard

Tel est le titre que l'on trouve en tête d'un long article de "L'Echo" sur M. LaRivière, l'honorable député de Provencher.

Nous citons la première phrase, pour que nos lecteurs puissent voir eux-mêmes avec quelle dextérité l'on manie la littérature dans le camp Bertrand, d'Hellencourt & Cie :

"Les nombreuses théories de canards migrateurs qui traversent notre ciel par ces beaux jours de printemps, paraissent exercer une certaine influence sur l'inspiration dont s'eufièvrent les cerveaux assoiffés d'inédits des journalistes à court de copie, et voilà comme les canards éclosent avec une spontanéité si imprévue, dans les colonnes de certaines gazettes, en ces jours de printemps."

Arrêtons-nous un peu pour prendre haleine; le souffle manque. C'est si clair et si court!

Maintenant voyons plus loin.

Certains libéraux enthousiastes ont voulu faire mousser la candidature de M Laurier dans Provencher, aux prochaines élections; ils ont lancé la bombe.

M. LaRivière n'a pas tardé à accepter vaillamment le défi; aussitôt le gant relevé, les foudres de guerre se sont éclipsés, la bombe est subitement devenue pétard.

Il fallait cependant une vengeance. Pour la tirer, il fallait un gamin qui se chargeât de la besogne. Il était facile à trouver et l'on n'avait qu'à frapper à la porte de "L'Echo:" le suffisamment mal-appris était assis sur le rond-de-cuir de la rédaction.

Dire des sottises, cracher en l'air, parler de ventre et d'indigestion est l'amusement qui le charme.

L'occasion ne pouvait se présenter plus belle, aussi s'est est-il donné Comme il a dû jouir, le bon petit homme, ce jour-là!

Son article est à lire. On y voit M. LaRivière—nous nous servons des expressions de "L'Echo"—"ne faisant qu'une bouchée de M. Laurier, pendant que des gens cruels viennent troubler la copieuse digestion du député de Provencher, l'opération gastronomique ne réussit pas, et il se voit obligé de rééditer le récit de Jonas et de la baleine.

Le député LaBlague, malgré son poids apparent, est balayé comme l'est, feuille tombé par le vent d'automne."

Et voilà comment on fait à "L'Echo" de la polémique, comment on discute les événements publics.

Fats et hâbleurs, présentez-le donc, votre Sir Wilfrid.

Qu'il vienne au Manitoba traîner sa triste personnalité au milieu de ses compatriotes qu'il a abandonnés et trahis pour satisfaire sa soif du pouvoir.

La courageuse minorité française et catholique qui depuis dix ans a combattu et lutté pour ses droits se lèvera fièrement en face de l'homme qui ne s'est servi de sa position de premier ministre que pour consolider l'acte scolaire inique de 1890, enfanté par Greenway, et pour resserrer les liens de l'esclavage autour des membres endoloris des Canadiens-français, ses frères et ses égaux, persécutés par le fanatisme hatneux, et lâchés honteusement, au moment critique, par des traîtres incapables de comprendre toute la grandeur de la résistance d'un petit peuple, dans une lutte inégale pour la défense de ses droits constitutionnels, religieux et nationaux.

Muffardin entend ne le céder à personne en fait de politesse.

Ayant reçu une lettre dont le signataire le priait d'agréer l'assurance dc sa considération distinguée, il a terminé sa réponse par cette formule :

"Agréez l'assurance de ma considération encore plus distinguée que la vôtre."

LA RÉV. SŒUR LAURENT

La Révérende Sœur Laurent célébrait dimanche dernier le cinquantième anniversaire de sa réception comme religieuse de la Charité. Cet événement a donné lieu à une démonstration touchante, expression fidèle de la reconnaissance et de la vénération que lui voue toute une population. La communauté des Sœurs Grises voulait fêter sa religieuse, mais le public voulait faire quelque chose lui aussi, car il se sent lourdement endetté envers Sœur Laurent.

A 7 hrs a. m, il y avait à la chapelle de la maison vicariale, une messe d'actions de grâces à laquelle assista la communauté ainsi qu'un grand nombre de personnes de l'extérieur. La Rév. Sœur Laurent y fit la rénovation de ses vœux.

A 4 hrs p. m., réception chez les RR. SS. Grises. Mgr l'Archevêque était présent, avec le T. R. M. Dugas, vicaire-général, un grand nombre de membres du clergé, les RR. SS. de Jésus-Marie et l'élite de notre population canadienne-française. Il y eut musique et chant de circonstance, puis, à 5 hrs, bénédiction du T. S. Sacrement, à la chapelle.

Avant la cérémonie, Mgr l'Archevêque prit la parole et fit un sermon remarquable. La vénérée jubilaire l'écouta assise au milieu du sanctuaire, un cierge à la main. Sa Grandeur parla de la noble mission de la religieuse, de ses obligations et des services inappréciables qu'elle rend dans tous les milieux où elle fait sentir son action. L'orateur fit ressortir avec relief la différence qui existe entre la garde-malade diplômée et salariée et l'humble sœur qui travaille non pour de l'argent mais pour accomplir le précepte sublime de la charité. Mgr Langevin profita de cette circonstance exceptionnelle pour payer un éloquent tribut d'éloges aux Sœurs Grises, qui se dévouent dans l'ouest canadien depuis si longtemps, et à l'héroïne du jour, qui a pénétré tous les foyers pour y faire du bien pendant une période de 50 années. Notre pasteur a aussi exprimé avec délicatesse combien il était heureux de voir la population catholique si bien reconnaître les œuvres des missions dans ce pays. Ce sermon a ému profondément toute l'assistance.

La bénédiction du T. S. Sacrement, donnée par Mgr l'Archevêque, fut très solennelle. La partie musicale a été superbe.

Sœur Laurent s'est identifiée avec Saint-Boniface. Née à Montréal en 1832, elle entra en religion à 18 ans et arriva à Saint-Boniface en 1850.

Depuis cette époque lointaine, elle a vieilli et travaillé à Saint-Boniface; elle a été par excellence la visiteuse des malades et des pauvres. Y a-t-il une demeure dans notre ville où elle n'ait pas fait éclater sa charité? Y a-t-il une demeure où elle n'ait pas soulagé une misère, veillé un malade ou fermé les yeux d'un mourant ?

Aussi, la ville a voulu témoigner officiellement sa reconnaissance à Sœur Laurent et lui a voté une bourse. Une collecte, faite gracieusement par Mesdames Prud'homme et Prendergast a aussi rapporté $282.35. D'autres cadeaux, et en grand nombre, ont été envoyés.

Nous réitérons à la vénérable et sainte religieuse nos respectueux hommages, et nous voulons espérer qu'elle trouvera dans la satisfaction tranquille d'un long devoir accompli un avant-goût des rétributions éternelles promises à ceux qui exercent la charité sur la terre.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Nouvelle réunion de la société Saint-Jean-Baptiste, dimanche dernier à l'hôtel-de-ville. Plusieurs comités ont fait leurs rapports, lesquels sont très encourageants. Cependant il n'y a pas à se dissimuler qu'il reste encore beaucoup à faire et qu'il nous faut déployer une grande activité d'ici au 24 juin. Nous encourageons vivement nos concitoyens à se rendre nombreux à chaque assemblée: cela maintiendra l'entrain partout et contribuera considèrablement au succès de notre démonstration nationale, qui, encore une fois, devra avoir plus d'éclat que d'habitude et qui surtout devra revêtir un cachet d'importance majeure pour nous.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Assemblée des Forestiers Catholiques ce soir.

—M. J. A. Richard, de Montréal et autrefois de Winnipeg, est ici en voyage d'affaires

—M. Alexandre Allard, de Minnewakan, Lac Manitoba, est passé à nos bureaux aujourd'hui.

—Mardi, le 12 juin, vente de terrains pour arrérages de taxes, à l'Hôtel-de-ville de St-Boniface; voyez l'avis dans nos colonnes d'annonces sur cette page du présent numéro.

—Les étrangers venant à Saint-Boniface sont invités à aller visiter le nouvel établissement du "Bazar," dont M. J. B. Leclerc est le propriétaire. La boutique de coiffeur mérite une mention spéciale pour le goût avec lequel elle est aménagée et le confort qu'on y trouve.

—Nous regrettons d'avoir à annoncer que M. Frs. Desourdis, sr a fait une chute malheureuse et s'est cassé un bras, jeudi dernier, en travaillant à la nouvelle résidence de M. le docteur Lambert M. Desourdis se porte aussi bien qu'on peut l'espérer dans les circonstances.

—A l'occasion du 50ième anniversaire de la réception de la Rév. Sœur Laurent comme Sœur Grise, un grand nombre de dames de cette ville ont envoyé des plats en grande quantité à la maison vicariale. La sœur jubilaire et la communauté ont été très sensibles à cette attention délicate.

AVIS.

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de la "The St. Jean-Baptiste Grist Mill and Elevator Co'y Ld" aura lieu lundi, le 11 juin 1900, à 3 hrs p.m., au bureau du soussigné, à St-Jean-Baptiste, pour recevoir le rapport des directeurs pour les opérations de l'année écoulée et pour élire un nouveau bureau de direction.

Daté à St.Jean-Baptiste, ce huitième jour de mai 1900.

JOSEPH BARIL,
Sec.-Trésorier.



VENTE de LOTS

A l'Hotel-de-Ville de St-Boniface

A 2 h. P-M,

MARDI, LE 12 JUIN prochain, la Ville de Saint-Boniface offrira en vente aux enchères publiques les lots suivants acquis pour taxes, savoir :—

Lot 1098, R. C. M., plan 76, 66x132
Lot 1089, R. C. M., plan 76, 66x132
Lot 1106, R. C. M. plan 76, 66x132
Lot 1141, R. C. M., plan 76, 66x132
Lots 1137, 1138, 1139, plan 232, 198x132pds
Lot 26, sub. 78, plan 832 57x100
Lot 30, sub. 78, plan 232, 50x100
Lois 25 27, 29, plan 232, 157x100
Lot B, Bloc 4, sub. 89, 264x132

Lot, avenue Provencher, en face du nouveau couvent, 90x132.

Il y aura une mise à prix consistant dans le montant des taxes dues par chaque lot, mais ce montant n'étant pas élevé, il y a là une chance d'acheter des lots à bon marché. Tous ces lots sont de première classe et très bien situes.

L'acquéreur devra payer au moins ⅓ du prix comptant, mais aura du délai pour la balance avec intérêt à 6 par cent.

St-Boniface, 13 mai 1900.

THÉO. BERTRADD,
Sec. Tresorier.

THE REAL PROPERTY ACT AND THE ASSESSMENT ACT—LAND OFFICE, DISTRICT OF WINNIPEG—Margaret Melissa McIntyre, widow of Alexander McIntyre, late of the City of Winnipeg, Merchant, has applied to be registered as owner under the above Acts of the land described at the foot hereof, and the District Registrar has, by an order bearing even date herewith, directed notice of the application to be served on you substitutionally in the manner by said order directed. The applicant claims title to said land by virtue of a sale of the land for taxes by the Rural Municipality of Ritchot and you are hereby required to take notice that unless you redeem said land under the provisions of the Assessment Act or file a caveat or take any other proceedings to stop the issue of a certificate of title to the applicant within six months from the service of this notice upon you, a certificate of title will issue to the applicant, or to whom he may appoint, and you will thereafter be forever estopped and debarred from setting up any claim to or in respect of said land.

Dated at the Land Titles Office at Winnipeg, this second day of May, one thousand nine hundred.

LAND REFERRED TO—River Lot one hundred and fifty-four (154) according to the Dominion Government survey of the Parish of St. Norbert, in Manitoba.

To Charles Lemarchand, Ten Boulevard des Italiens, of the City of Paris, France, Gentleman.

{Seal} (Signed) J. H. BROWN.
District Registrar.



LES ENNUIS DU MENAGE

FONT PARAITRE TANT DE FEMMES PLUS VIELLES QUELLES NE SONT

ILS SONT LA SOURCE FÉCONDE DE MAUX DE TÊTE, DÉSORDRES NERVEUX, DOULEURS AU DOS ET AUX REINS ET DE SENSATION DE FATIGUE CONSTANTE QUI AFFLIGENT TANT DE FEMMES.

Presque toutes les femmes sont en proie, tous les jours, à d'innombrable petits ennuis dans leurs affaires de ménage. Peut-être n'ont-ils pas assez d'importance pour durer une heure de temps, mais ces petits ennuis continus ont leur effet sur le système nerveux. A vrai dire, ce sont ces petits ennuis qui font paraître tant de femmes plus âgées qu'elles ne le sont. Leur effet peut aussi se faire sentir autrement, tel que par les maux de tête violents ou nerveux, le manque d'appétit, des douleurs au dos ou aux reins, des palpitations de fatigue constante. Si vons éprouvez quelqu'un de ces symptômes, c'est un signe que le sang et les nerfs requièrent votre attention, et dans ce cas, les Pilules Roses du Dr Williams sont le meilleur ami de la femme. Elles conviennent surtout pour régulariser les femmes, et par le sang et les nerfs, elles agissent sur tout le système, donnant de l'éclat à la vue et un rayon de santé aux joues. Des milliers de femmes reconnaissantes ont témoigné des bienfaits qu'elles ont retirés de l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams.

Parmi celles qui ont rendu un témoignage non sollicité des bienfaits qu'elles ont retirés de ce grand remède, se trouve Mme Jas. Hughes de Dromore, I. P. E., une dame qui possède le respect et l'estime de toutes celles qui la connaissent. Mme Hughes parle de sa maladie et de sa guérison comme suit: "Jusqu'à il y a environ quatre ans, j'ai toujours joui d'une bonne santé, et je passais pour avoir une forte constitution. Alors, je commençai à affaiblir, je souffrais de graves maux de tête, et souvent de violentes douleurs dans la région du coeur, que je ne pouvais réussir à soulager que par des applications chaudes. Mon estomac me donnait aussi beaucoup de trouble et ne semblait pas remplir ses fonctions ordinaires. Je suivis le traitement d'un médecin habile, et bien que je fusse sous ses soins pendant plusieurs mois, je devenais de plus en plus faible, jusqu'à ce qu'enfin je fusse incapable de laisser le lit. Alors, je fis venir un autre médecin, dont le traitement, bien que long de quelques huit mois, fut également inutile Je pouvais à peine tenir ma tête droite et j'étais si nerveuse que je criais la motié du temps. Mon état ne peut mieux se décrire qu'en le qualifiant de pitoyable. Vers ce temps là, une amie m'apporta un journal dans lequel se trouvait le récit d'une guérison opérée par l'emploie des Pilules Roses du Dr Williams. Je résolus alors d'essayer ces pilules. Quand je commençai à faire usage des pilules, j'étais dans un tel état que le médecin me dit que je serais toujours une invalide. J'employai quatre boîtes de pilules avant de remarquer quelque bien; c'est alors que je m'aperçus qu'elles me procuraient du soulagement. J'en ai employé douze boîtes en tout, couvrant une période de près de six mois de traitement, alors que j'étais aussi bien que je ne l'avais jamais été de ma vie, et depuis j'ai toujours joui de la meilleure santé. Je crois qu'il y aurait bien peu de femmes souffrantes, de par le monde, si elle faisaient comme j'ai fait—essayer consciencieusement les Pilules Roses du Dr Williams."

Un remède qui n'agit pas convenablement est pire que celui qui n'agit pas du tout—bien pire. Les substituts ne conviennentpas plus que cela, ils sont généralementdangeureux. Quand vous achetez les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles, assurez-vous que le nom au long est sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. Si votre marchand ne les a pas,elles vous seront envoyées franco, à 50 cents la boîte,ou six boîte pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

GRATUIT

Présents envoyés droit à votre maison pour vos amis et ceux qui vous sont chers. Envoyez un ordre pour $1, $2, $5 ou $10 pour vos thés, cafés, cocoas, poivres, moutardes, etc. Nous donnons des pots à l'eau en argent, des bonbonnières, etc., des montres d'or pour dames et hommes Qualité garantie, prix très bas, expédition rapide. Ecrivez (avec timbres sous enveleppes) pour une liste de nos prix. Agents demandés, salaire et commission. Great Pacific Tea Co., 1464 rue Ste Catherine, Montreal, P. Q.

LA GUERRE

Prétoria 18—Il a été officiellement annoncé aujourd'hui qu'après un bombardement des camps et des forts autour de Mafeking le siège fut levé.

Une troupe anglaise venant du Sud a immédiatement pris possession de la place.

Londres, 18—Mafeking a été dégagé.

Londres19—Enfin, la nouvelle si longtemps attendue, celle de la délivrance de Mafeking, est arrivée et déjà elle a parcouru le monde. Un immense soupir de soulagement s'est échappé de toutes les poitrines et une douce satisfaction a pénétré tous les esprits. Il était temps! Qui sait si la naissante garnison qui a lutté là-bas pendant sept mois, qui a souffert les plus grandes privations, qu'un long siège ne manque jamais de faire naître, qui sait, si elle aurait pu tenir assez longtemps encore pour donner le temps de venir aux autres, qui dans leurs ardeurs à voler à leur secours, brûlaient, les étapes, franchissaient les montagnes, traversaient les rivières et soulevaient sous leurs pieds la poussière des routes, dont les nuages, qui s'élevaient haut dans l'air, allaient donner un peu de courage aux malheureux, qui faiblissaient déjà, tout en avertissant les assiégeant que l'ennemi venait!

Un dernier assaut, mais impuissant à vaincre l'opiniâtreté des assiégés, il leva son camp et partit. Mafeking était libre! Le secours n'était pas loin.

Les nouvelles manquent sur l'état général de la garnison, mais il est permi de croire qu'elle était à bout de forces.

Prétoria,—Les derniers revers boers ont fait se produire un déploiement d'ardeur patriotique On forme des corps d'amazones, à Johannesburg dans le but de permettre à tous les hommes disponibles de s'en aller au service actif. L'ardeur des Boers est grande et ils sont décidés à opposer aux Anglais une résistance acharnée. Une activité fébrile règne dans tous les bureaux du gouvernement et de l'armée. Le "Volkstem," demande fortement la destruction des mines d'or de Witwatersrand alléguant que c'est une mesure statégique nécessaire. Michaël Davitt, l'ancien député nationaliste, irlandais. qui était au Transvaal ostensiblement comme correspondant d'un journal, est reparti pour l'Europe.

A WINNIPEG

La nouvelle du dégagement de Mafeking a produit une explosion de joie à Winnipeg. Le conseil de ville et les autorités militaires ont été à la hauteur de la circonstance et toutes les fanfares de la ville ont été engagées pour parader dans les rues le soir.

Il y a un feu d'artifice à Fort Garry Park où des milliers de citoyens se sont réunis. L'heureuse nouvelle a été reçue avec des acclamations à la législature du Manitoba où elle a été annoncée par le colonel McMillan, et la chambre a décidé de télégraphié un message de félicitations à Sa Majesté la Reine.

SÉANCE

Un certain nombre de dames de la ville donneront, le 30 du courant, à l'Académie Provencher, une séance dramatique et musicale au profit du fonds de la cathédrale. On jouera une opérette de grand intérêt intitulée: "La Meunière du Moulin Jolie" Nous avons les noms de quelques-unes de celles qui prendront part à cette séance, et cela suffit pour nous faire croire que ces dames remporteront tout le succès que mérite leur aimable et si louable entreprise. Sièges réservés: 75c.; entrée, 50c.

MDE LOUIS LEVRAULT

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mde Levrault, épouse de M. Louis Levreault, de cette ville. La défunte a supporté avec patience et résignation la longue maladie qui l'a emportée. Mde Levrault naquit à Varennes, P. Q.. En 1875 elle vint avec son époux se fixer à Saint-Boniface. Elle meurt à l'âge de 67 ans. C'était la soeur de feu l'honorable sénateur Girard, et la mère de Mdes. J. Bedard et N. Houde, de St-Boniface. Les funérailles ont eu lieu hier matin à la cathédrale; la foule était nombreuse. La messe de requiem a été chantée par M. l'abbé Trudel. La regrettée défunte faisait partie de la société des dames de St-Anne; aussi la société a-t-elle assisté en corps aux funérailles.

Nous présentons à M. Levreault, l'époux de la défunte, et à la famille l'expression sincère de nos sympathies.

PRENEZ-LES GRATUITEMENT.

Mous donnons gratuitement de beaux et riches présents avec nos ordres pour thés, cafés, cocoas, chocolats, poivres, moutardes, gingembres, etc. Envoyez des ordres pour $2 et $5 et choisissez parmi notre assortiment de présents. Envoyez des timbres pour payer l'envoi d'un catalogue. Agents demandés, salaire et commission. Great Pacific Tea Co., 1464 rue Ste Catherine, Montréal, P. Q.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Des équipes de travailleurs nettoient en ce moment nos rues.

—Samedi dernier, Madame Modeste Lamontagne donnait un charmant pique-nique d'enfants.

—Mademoiselle Emma Vermette est partie pour le Portage la Prairie où elle va voir ses frères.

—M, E. J. P. Buron, avocat de Saint-Jean-Baptiste était ici en voyage d'affaire samedi et dimanche dernier.

—Le Club Athlétique de Saint Boniface a choisi pour ses exercices le vaste terrain situé avenue Provencher, en face du couvent.

—M. J. B. Lauzon de Winnipeg, fait réparer son bloc de St-Boniface, avenue Taché; ce bloc dans quelque temps, servira de local à MM. Allaire et Bleau pour leur magasin de quincailleries.

—Les exercices dn mois de Marie, à la cathédrale, se continuent au milieu d'une assistance toujours considérable. Les dames de la Société de Ste-Anne donnent la musique. Cette musique est alerte, puissante et en même temps très religieuse.

—Ne pas oublier la comédie qui sera jouée lundi prochain, au collège de St-Boniface. "The Private Secretary" a toujours eu beaucoup de succès pertout où on l'a représenté; aussi pour notre part nous nous promettons d'avance une agréable soirée.

CONSULTATIONS GRATUITES

Les personnes malades qui désireraient consulter nos médecins spécialistes, feront bien d'écrire pour notre blanc de questions. Nous ne chargeons absolument rien pour les conseils donnés. Nos médecins soignent les hommes et les femmes également. La Cie Médicale Franco-Coloniale, propriétaire des Pilules Longue Vie du Chimiste Bonard. No 202 Rue St Denis, Montréal, Qué.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 22 mai 1900.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à 0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à 0 19
Fromage	0 10½	à 11½
Œufs frais, la doz	0 00	à 16
Œufs en boîtes, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 25	à 0 25
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 58	à 60
Avoine, par minot	0 28	à 0 30
Orge "	0 28	à 0 30
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 95
" Strong Baker		1 70
" Manitoba Baker		1 50
" Imperial Baker		1 30
" Supérieure XXXX		1 05
" Nestor		90
Gru, la tonne		12 50
Son, "		9 50
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

The Canadian Northern Ry. Co.

Prend effet le 15 Oct. 1899.

STATIONS ET JOURS	Dép. Au Sud	Dép. Au Nord	Arr.
Winnipeg—lun, mer et ven			22 15
Winnipeg—Mar, jeu et samedi		8 00	
P. la Prairie—lun, mer et ven			20 00
Mar, jeu et samedi		10 15	
Gladstone—Lun mer et samedi	18 15		
Mar, jeu et sam		12 00	
Dauphin—Lun, mer et ven	12 40		
Mar, jeu et sam			18 00
Mer et ven à W'pegosis		6 45	
Mer et ven, de Winnipegosis			12 10
Dauphin à Swan River.. Samedi		18 50	
De Swan River—Lun			12 00
W'pegosis Mer et ven	10 00		
Mer et ven			9 00
Swan River—Samedi			24 30
Lundi	6 5		

D. B. HANNA, Surintendant.

NORTHERN PACIFIC RY.

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montreal, Spokane, Tacoma, Victoria, San Francisco.
Départ (quotidien) 1.45 p.m.
Arrivée (quotidien) 1.30 p.m.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Portage-la-Prairie et points intermédiaires
Départ (quotidien ex. dimanche) 4.20 p.m.
Arrivée, Lun. Merc. Ven. 11.59 a.m.
Arrivée, Mardi, Jeudi, Samedi 10.35 a.m.

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Embranchechement Rivière Souris, Belmont à Elgin
Départ, Lundi, Mercredi, Vendredi 10.45 a.m
Arrivée Mardi, Jeudi, Samedi 4.30 p.m

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

FEUILLETON DU *MANITOBA.*

POUR UN HERITAGE

No. 21

DEUXIÈME PARTIE

IX

LE CIRCLE D'EPSOM

Mylord se souvint alors qu'il m'avait promis que mon petit cheval me suivrait Miltor y pensait en même temps.

—On va vous le conduire, dit-il à mylord.

Mais je ne voulais pas partir sans mon fidèle compagnon, et déjà je m'élençais hors de la voiture lorsqu'on amena Siveet.

Harry le conduira à côté de la berline dit milady, voulant avant tout calmer mon désespoir.

Cette phrase obtint l'effet désiré, mes larmes se tarirent comme par enchantement.

Le petit garçon sauta lestement sur le dos du poney, et je battis des mains avec un éclat de rire, en voyant avec quelle promptitude mon petit cheval s'était débarrassé de lui.

Il fut décidé qu'Harry le conduirait par la bride, et que la voiture irait au pas, afin que je ne le perdisse pas de vue.

Lorsque nons arrivâmes à l'hôtel Barteley, je fus un instant étourdie de la splendeur de l'habitation, moi, qui depuis trois ans, n'avait jamais quitté nos voitures ambulantes; mais, chose étrange, il sembla que tous ces objets, qui m'étaient inconnus, réveillaient en moi un souvenir; ainsi, m'étant arrêtée devant une table dans la chambre de milady, je saisis brusquement un magnifique chapelet en corall et le passant autour de mes mains, je pris la croix entre mes doigts, comme j'avais dû l'avoir vu faire à la comtesse de Kernac.

Milady me regardait faire.

—C'est le bon Dieu, me dit-t-elle, en me montrant le crucifix que je tenais.

—Qui c'est ça monsieur le bon Dieu? demandai-je avec curiosité.

—Pauvre petite, elle l'apprendra vite, ditelle à son frère, car je ne me suis pas trompée, elle a bon cœur, je l'ai bien vu lorsqu'elle a donné les bonbons à Harry.

—Harry, m'écriai-je en laissant tomber le chapelet, où a-t-il mis Siveet? Et mon regard prit une expression de vive inquiétude.

Il est dans une belle écurie, répondit mylord en m'attirant à lui, viens-le voir toimême et donner cette pièce à ton petit camarade.

Je le suivis, et ce fut un ravissement pour moi d'admirer l'installation de mon poney; celui-ci me regardait, et j'affirmais très sérieusement qu'il me souriait de joie. Le palefrenir me tendit un gros morceau de sucre que Siveet vint chercher sur ma tête, où je l'avais posé au milieu de mes boucles.

Harry fut conduit à l'office, où on lui servit un repas comme jamais le pauvre enfant aurait put espérer en faire un. Puis il reçut, en plus ma pièce d'argent, un paquet de bons vêtements que miladay avait fait rassembler à la hâte. Elle y ajouta un superbe tartan rouge pour la vieille Miltor,

A partir du lendemain, lady Barthley entreprit de m'enseigner les premiers principes de la sagesse et de m'expliquer les choses dont je n'avais pas la moindre idée.

Je l'aimais déjà, et il était impossible pendant les heures où sa faiblesse la retenait sur son canapé, de m'arracher de ses côtés. C'était le début d'une vie nouvelle dont le souvenir me fait encore battre le cœur de reconnaissance envers ces deux amis si remplis de dévouement.

X

LES EXIGENCES DE GERAMIN

Pendant que je vivais au milieu de la troupe Miltor, mon oncle, Henri de Chollet menait grande vie en Bretage, et jouissait sans remords, des millions acquis par le crime; seul, le mausolée où reposait le dernier des Kernac lui causait une pénible impression, et il ne passait jamais devant ce caveau, d'où une voix semblait lui crier: "Qu'as-tu fait de ma femme? qu'as-tu fait de mon enfant?"

Depuis qu'il avait remis à Germain, contre le reçu de Miltor, la seconde moitié de la somme promise, il n'avait plus eu aucune relation avec son complice. Il savait que ce dernier continuait le métier d'usurier, qu'il avait embrassé en quittant le château. Il n'était jamais retourné à Bordeaux, se contentant de faire verser, à la famille Thérèse, les revenus qu'il avait déclaré vouloir servir à la veuve jusqu'à sa mort, et, deux fois par an, il écrivait régulièrement pour obtenir des nouvelles de sa santé. Mais la pensée de rencontrer Mathilde de Mortarembert lui causait un malaise indéfinissable.

Il n'avait pas été dupe des précautions prises par la jeune femme pour protéger la folle. Bien qu'il fut convaincu qu'elle n'avait aucune preuve maté ielle de la vérité, il restait persuadé qu'elle conservait un doute sur la sincérité du frère de Raoul et, malgré tout son cynisme, il ne se sentait pas le courage d'affronter pour la seconde fois ce regard limpide qui déjà lui avait fait baisser les yeux.

Un soir au retour de la chasse, Henri trouva son valet de chambre qui lui annonça qu'un voyageur désirait avoir quelques instants d'entretien avec lui.

Comme le gentilhomme avait fait maison nette, après le départ de la comtesse, il ne pouvait demander à son serviteur si ce personnage lui était connu; mais comme tous les gens qui ont quelque chose de caché dans leur consience, tout événement inattendu lui causait une impression d'inquiétude.

—Quel aspect a cet étranger?

—Celui d'un bourgeois aisé.

—Faites entrer dans mon cabinet.

Un voyageur, un inconnu, ici, loin de toute ville, qui cela peut-il bien être? se demandait le comte, en se rendant à la pièce indiquée.

Un instant, il hésita à ouvrir la porte, puis, riant en lui-même de cette impression il la poussa brusquement.

L'individu, qui s'était assis dans l'ombre, se leva et le salua.

Henri fit deux pas en avant, puis ses sourcils se froncèrent.

—Quoi! vous ici Germain?

—Non, Monsieur le comte, ce n'est pas Germain, c'est M. Trémaire, dit celui-ci, en rappelant avec intention le nom d'emprunt sous lequel il avait obtenu son passeport.

Heuri sentit le trait, et avec sa nature emportée, lorsque la réflexion n'en atténuait par les élans, il allait répliquer avec violence.

Germain ne lui en laissa pas le temps.

—Ou, si vous le préférez, M. Lefort agent d'affaires à Paris, qui, de passage à Kernac, a désiré vous présenter ses respects.

Ces quelques mots avaient rappelé Henrie à lui-même.

—Je ne pense pas que vous soyez venu dans cet intention, et je ne sache pas que nous ayons encore quelque intérêt à débattre ensemble.

—J'ai besoin de vous, Monsieur Henri, interrompit Germain, mon commerce prospère, mais pour qu'il puisse me mettre à même de vivre dans une certaine aisance, il me faudrait un capital plus fort que celui dont je dispose, et j'ai pensé que vous ne repousseriez par un ancien serviteur, qui vous a toujours fidèlement servi, et qui vous prouve tous les jours sa discrétion.

Une colère sourde s'accumulait dans le coeur d'Henri, Chaque mot de son ancien serviteur renfermait, sous une apparence d'humilité, une allusion à l'oeuvre faite en commun. S'il le brusquait, il pouvait courir grand risque; si, au contraire il cédait à la menace, il n'y avait pas de raison pour que cette scène ne se renouvelât pas.

—Je ne puis rien distraire de mes capitaux qui sont tous engagés, répondit, avec un calme glacial, le frère de Raoul.

J'ai pourtant besoin de 20,000 francs, voyez donc, Monsieur le comte de Kernac, si vous ne pourriez pas m'aider avec une parcelle de ce riche héritage, dont vous êtes ostensiblement le seul héritier.

Une lueur fauve passa dans les yeux du gentilhomme.

—Je crois avoir payé vos services ce qu'il valaient, j'ai tenu mes engagements nous sommes quittes!

—Vous avez payé mes services, c'est vrai; il vous reste à solder deux ans de silence.

—De silence; misérable fou! mais ne sais-tu pas que si tu parlais, tu te perdrais en même temps que moi?

On peut vous perdre sans courir de risques. Tenez, jouons cartes sur table, si vous avez pris toutes vos précautions pour écarter les soupçons, j'en ai pris, moi, pour me mettre à l'abri d'un accident malheureux. J'ai déposé, chez un notaire, un testament cacheté et secret. Ce testament ne doit être ouvert que si je meurs de mort violente, ou si je reste deux ans sans donner de mes nouvelles. Admettez un instant que, dans l'impossibilité de faire mes affaires, je quitte l'Europe pour aller chercher fortune ailleurs. Qu'arrivera-t-il? Qu'au bout de deux ans, on ouvrira le papier scellé des cinq cachets traditionnels. et qu'on y trouvera les preuves que le vicomte de Chollet n'est qu'un?...

—Misérable! hurla Henri en s'élançant sur une panoplie.

—Ma mort ne fera que hâter l'ouverture du testament, car il y a des personnes qui savent que je suis chez le dernier comte de Kernac pour la vente de biens, et qui me réclameraient mort ou vif.

Henri laissa tomber son bras.

—Je vous assure que vous avez tout intérêt à me donner la faible somme que je vous demande, car enfin j'aurais pu réclamer davantage. J'ai couru tous les risques dans cette affaire, et c'est vous qui jouissez du produit.

—Mais qui me dit que dans quinze jours dans un mois, vous ne renouvellerez pas cette obsession?

—Je suis certain que cette somme me suffira pour gagner de quoi n'avoir plus recours à vous, rélpiqua Germain, sans répendre directement à la question.

Henrie, qui ne contenait sa fureur que par un effort de la volonté, quitta le cabinet et revint avec la somme exigée,qu'il jeta presque à la face de son ex-valet de chambre.

—Partez, dit-il, sans desserrer ses dents.

—Pardon, Monsieur Henri, mais quelle opinion voulez-vous que vos gens aient d'une hospitalité pareille.

A Suivre.